

Réponse du Gouvernement d'Azerbaïdjan

Hashimov Parviz Kamran (ParvizHashimli) est le fondateur du site internet moderator.az. Il avait acquis, détenu et porté des armes à feu, leurs pièces détachées et munitions dans le but de troubler l'ordre public et politique. Il avait aussi introduit illégalement en Azerbaïdjan des armes et autres munitions en provenance de la République d'Iran. Le 17 septembre, Parviz Hashimli et ses complices ont été arrêtés et traduits en justice. Une instruction pénale a été ouverte à son encontre aux termes des articles 228.2.1, 228.2.2 et 206.3.2 du Code de procédure pénale. Lors du procès, tenu en audience publique, il a été reconnu coupable et la décision de la Cour des crimes graves datée du 15 mai 2014 l'a condamné à 8 ans de prison. Les armes qu'il avait illégalement acquises et portées ont été confisquées et reconnues comme preuves.